

**PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 AOÛT 2014 À 19H**

**SONT PRÉSENTS :**

Madame Nicole Champagne	Mairesse
Madame Martine Poitras,	Conseillère
Monsieur Gilles Desgagnés,	Conseiller
Monsieur Rock Cormier,	Conseiller
Madame Martine LaBrie,	Conseillère
Monsieur Réjean Sini,	Conseiller

**EST ABSENTE :**

Madame Noëlla Comeau,	Conseillère
-----------------------	-------------

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Nicole Champagne, mairesse, ouvre la session à 19h.

2014-161

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

2014-162

**3- ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 14 JUILLET 2014**

Il est proposé par Madame Martine Labrie et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès verbal du 14 juillet 2014.

2014-163

**4- DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt de l'état des revenus et dépenses.

2014-164

**5- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents, que la Municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvés les déboursés totalisant la somme de 14,250.14\$, la mairesse avec la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer les chèques requis à cette fin.

2014-165

**6- ADOPTION DES COMPTES À PAYÉS**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvés les déboursés totalisant la somme de 11,409.69\$\$, la mairesse avec la secrétaire sont autorisées à signer les chèques requis à cette fin.

**7- AVIS DE MOTION**

Aucun.

**8- SUIVI DES DOSSIERS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Nicole Champagne, mairesse : Projet des mats honorifiques.  
Madame Martine Labrie : Rencontre avec le Comité Zip : Aménagement et entretien des clôtures à la grande rivière. Projet futur pour la petite rivière.

2014-166

**9.1 NOMMER UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GODBOUT**

Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Monsieur Gérard Grenier comme membre du conseil pour l'Office municipal d'habitation pour les années 2013-2014-2015, Monsieur Grenier devra nous fournir des comptes rendus.

2014-167

**9.2 OFFICIALIZER LA PRONONCIATION DE NOTRE GENTILÉ**

ATTENDU QUE Messieurs Gabriel Martin, auteur du *Dictionnaire des onomastismes québécois* et Jean-Yves Dugas, auteur du *Dictionnaire universel des gentils en français*, demandent à la municipalité du village d'officialiser la prononciation de son gentilé, c'est-à-dire la prononciation du nom de ses habitants;

ATTENDU QUE les demandeurs sont à créer un dictionnaire des gentils québécois qui consignera la prononciation officielle de ces mots;

ATTENDU QUE le gentilé de Godbout, officialisé le 1er avril 1985, s'écrit « Godboutois », au masculin singulier, et « Godboutoise », au féminin singulier;

ATTENDU QUE l'alphabet phonétique international (API) permet de consigner à l'écrit la prononciation d'un mot sans équivoque, à l'aide de caractères idoines universels;

ATTENDU QUE les transcriptions [god.bu.twa] et [god.bu.twaz], composées en API, représentent, respectivement, les manières d'articuler

- « Godboutois » et « Godboutoise » en conformité avec l'usage standard du français contemporain de variété québécoise;  
Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents d'OFFICIALISER les prononciations de « Godboutois » et « Godboutoise » en [god.bu.twa] et [god.bu.twaz], respectivement.
- 2014-168 **9.3 DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE GODBOUT ÊTRE OFFICIALEMENT RECONNUE EN QUANT À LA RÉPARTITION DES PROFITS (RETOUR D'ASSURANCE) REÇUS LORS DE SORTIES SUR LA ROUTE**  
ATTENDU QUE le service des incendies soit sortir lors d'accidents sur la route, et que des frais sont perçus par les assurances;  
ATTENDU QUE l'association des pompiers volontaires de Godbout ont besoin d'un fond de roulement pour l'administration et divers petits achats;  
Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'allouer un montant de 10% des profits nets à la fin de l'année en cours à l'Association des pompiers volontaires de Godbout.
- 2014-169 **9.4 EXPÉRIENCE PILOTE SUR LA RESTRUCTURATION DU VIEUX QUAI**  
Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents d'allouer un montant allant jusqu'à 500\$ pour le matériel nécessaire à une première expérience pilote sur la restructuration du vieux quai par la méthode électrique.
- 2014-170 **9.5 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISES DES MUNICIPALITÉS**  
Il est proposé par Madame Martine LaBrie et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Madame Nicole Champagne, mairesse, à participer au congrès 2014 de la fédération québécoise des municipalités à Québec du 24 au 27 septembre prochain.
- 2014-171 **10. DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**  
Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt des correspondances.
- 2014-172 **11.1 GODBOUT EN FÊTE**  
Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents d'aider le Festival de Godbout en fête . édition 2015, ainsi que l'aide de deux employés pour deux jours de 8 heures.
- 2014-173 **11.2 FORMATION DES ÉLUS**  
Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Madame Martine LaBrie, à participer à la formation : Gestion financière municipale à Tadoussac, le 6 septembre prochain.
- 2014-174 **12. FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**  
Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents de clore les affaires nouvelles.
- 2014-175 **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**  
Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la période de questions à 19h12.
- 2014-176 **14. FERMETURE PÉRIODE DE QUESTIONS**  
Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la période de questions à 19h16.
- 2014-177 **15. FERMETURE DE LA SESSION**  
Il est proposé par Madame Martine LaBrie et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la session à 19h16.

Madame Nicole Champagne  
Mairesse

Madame Martine Morin  
Directrice-générale